



20, rue de la Gazelle
43000 Le Puy-en-Velay

ASSOCIATION RESIDENCE SAINT NICOLAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

ASSOCIATION RESIDENCE SAINT NICOLAS

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 2 Quai du Langouyrou - 48300 LANGOGNE

SIREN : 320 825 490

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de l'association ASSOCIATION RESIDENCE SAINT NICOLAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ASSOCIATION RESIDENCE SAINT NICOLAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Puy-en-Velay, le 24 juin 2024

Le Commissaire aux comptes

Mazars Entrepreneurs

DocuSigned by:
Aurélie CHEVALIER
1E62FC8DCBD540E...

Aurélie CHEVALIER

Sénior Manager

DocuSigned by:
Raphaëlle FAURE
6CCE7CBEF5064B7...

Raphaëlle FAURE

Associée

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	138 159	118 871	19 288	22 023
	Autres immobilisations incorporelles (1)	536	536		
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	336 180	84 865	251 315	252 754
	Constructions	39 248 451	15 576 281	23 672 170	22 606 069
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	1 615 210	1 243 833	371 378	347 531
	Autres immobilisations corporelles	6 838 192	4 797 737	2 040 455	1 602 746
	Immobilisations corporelles en cours	4 531 660		4 531 660	3 736 599
	Avances et acomptes				
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES	21 460		21 460	21 460	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	66 298		66 298	66 298	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	1 567		1 567	1 567	
Prêts	60 490		60 490	52 320	
Autres immobilisations financières	141 954		141 954	71 121	
TOTAL (I)	53 000 156	21 822 121	31 178 035	28 780 487	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				564
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 661 790	31 960	2 629 830	3 184 683
	Créances reçues par legs ou donations				502 410
Autres créances	1 953 525		1 953 525	1 252 563	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	704 727		704 727	500 000	
DISPONIBILITES	11 674 173		11 674 173	13 356 487	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	71 788		71 788	78 689
	TOTAL (II)	17 066 004	31 960	17 034 044	18 875 397
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à V)	70 066 160	21 854 082	48 212 078	47 655 884	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an			173 792	27 001	
(3) dont à plus d'un an				204 417	

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	426 800	437 075
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	17 173 872	17 823 573
	<i>dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	16 680 948	17 234 350
	Autres		
Report à nouveau	993 974	831 133	
Report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	(1 641 010)	291 801	
Excédent ou déficit de l'exercice	(982 796)	(1 132 313)	
<i>dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>(1 003 644)</i>	<i>(1 112 206)</i>	
	Total des fonds propres (situation nette)	15 970 840	18 251 268
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	3 944 906	2 572 735
	Provisions réglementées	1 233 496	1 192 284
	Total des autres fonds propres	5 178 402	3 765 019
	Total des fonds propres	21 149 242	22 016 287
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations	21 460	523 812
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	407 386	438 152
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Fonds dédiés sur concours publics		
	Total des fonds reportés et dédiés	428 846	961 964
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	22 159 555	20 101 465
	Emprunts et dettes financières divers	9 005	9 286
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		4 476
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	923 921	738 422
	Dettes des legs ou donations		58
	Dettes fiscales et sociales	2 873 262	2 769 678
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	618 067	729 562
Autres dettes	44 592	317 651	
Produits constatés d'avance	5 589	7 034	
	Total des dettes	26 633 990	24 677 633
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	48 212 078	47 655 884
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(982 795,81)	(1 132 312,57)
	(1) Dont à moins d'un an	5 801 415	5 751 938
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	488	2 565

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	105	45
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	dont ventes de biens relatives aux activités sociales et médico-sociales		
	Ventes de prestations de service	2 111 292	1 708 617
	dont parrainages		
	dont ventes de prestations relatives aux activités sociales et médico-sociales	1 477 426	1 114 706
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	25 101 733	24 071 575
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		523 812
	Mécénats		875 057
	Legs, donations et assurances-vie		875 057
	Contributions financières		875 057
	dont c.f.des autorités de tarification relatives aux act. soc. et médico-sociales		875 057
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	16 520	11 149	
Utilisations des fonds dédiés	562 119	21 397	
Autres produits	304 181	303 158	
Total des produits d'exploitation		28 095 950	27 514 811
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements	855	
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	6 188 957	5 289 919
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	1 843 012	1 774 134
	Salaires et traitements	13 669 736	13 118 749
	Charges sociales	4 908 140	4 631 703
	Dotation aux amortissements et dépréciations	2 163 118	2 052 791
	Dotation aux provisions		
Reports en fonds dédiés		523 812	
Autres charges	28 688	903 806	
Total des charges d'exploitation		28 802 507	28 294 914
RESULTAT D'EXPLOITATION		(706 557)	(780 104)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

RESULTAT D'EXPLOITATION		(706 557)	(780 104)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	69 717	35 940
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		69 717	35 940
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	595 039	344 225
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		595 039	344 225
RESULTAT FINANCIER		(525 322)	(308 285)
RESULTAT COURANT avant impôts		(1 231 879)	(1 088 388)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	188 176	25 100
	Sur opérations en capital	244 804	77 897
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	432 980	102 997
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	94 813	55 458
	Sur opérations en capital	36 458	45 422
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	41 212	37 550
	Total des charges exceptionnelles	172 483	138 430
RESULTAT EXCEPTIONNEL		260 497	(35 433)
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		11 414	8 491
TOTAL DES PRODUITS		28 598 647	27 653 747
TOTAL DES CHARGES		29 581 443	28 786 060
EXCEDENT ou DEFICIT		(982 796)	(1 132 313)
Part du résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		(1 003 644)	(1 112 206)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 48212078 € et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 28947679 € et dégageant une perte de -982796 €.

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

1 – OBJET ET PERIMETRE DE L'ASSOCIATION

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, sous la dénomination de « Association Résidence Saint Nicolas » son objet a pour but essentiel la prise en charge de tout adulte en situation de handicap mental, avec ou sans handicap moteur, avec ou sans pathologie psychiatrique (modérée et stabilisée), ne pouvant plus travailler ou n'ayant jamais travaillé.

Son objectif principal est de maintenir le plus longtemps possible l'autonomie qu'il a acquise au cours de sa vie, de l'améliorer quand cela est possible, de l'accompagner et de lui proposer un parcours de vie adapté, dans un climat serein, chaleureux, affectif et dynamique.

Aujourd'hui, l'Association Résidence Saint Nicolas est gestionnaire de :

11 établissements médico-sociaux qui sont :

- Foyer Résidence Saint Nicolas Langogne (48)
- Foyer Résidence Saint Nicolas Auroux (48)
- Foyer Résidence Saint Nicolas Pradelles (43)
- Unité Personnes Handicapées Vieillissante d'Ardennes Pradelles (43)
- Foyer Résidence Saint Nicolas Saint Alban S/ Limagnole (48)
- Foyer Résidence Saint Nicolas Mazard Montfaucon (43)
- EHPAD Saint Nicolas Auroux (48)
- Foyer Résidence Saint Nicolas BOISSET (15)
- Foyer Résidence Saint Nicolas ROSIERES (43)
- MARPA de St ALBAN 48120 St ALBAN SUR LIMAGNOLLE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- Siège autorisé ; 5 rue Felix Viallet 48300 LANGOGNE
- Un Centre de vacances adaptées situé à Saint Alban S/ Limagnole (48).

2 – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'activité 2023 a été marquée principalement par un retour à un bon taux d'activité grâce à la mise en place d'une commission de parcours associatif qui gère l'ensemble de la politique d'admission de l'Association. Au 31 décembre l'ensemble des places de nos foyers étaient occupées.

Nos résultats comptables de 2023 malgré un taux d'activité très bon ne sont pas à l'équilibre et ceci s'explique par l'effet de l'inflation sur l'alimentaire, et sur les énergies principalement. La hausse du taux du livret A engendre une hausse importante de nos charges financières.

La hausse du smic supérieure au taux d'évolution de nos recettes est également une raison majeure de notre déficit comptable.

2023 fut aussi la mise en place d'un CPOM (contrat pluriannuel d'objectif et de moyens) sur nos établissements de Haute-Loire (Pradelles, Rosières et Montfaucon)

Sur le plan des ressources humaines l'année 2023 fut la suite de 2022 pénurie de professionnels, difficulté de recrutement, absences nombreuses pour des arrêts maladies de courte durée liée au retour des épidémies, grippe, COVID, etc. ...) un effort a dû être fait par les professionnels pour une présence plus importante auprès des résidents entraînant des reports de congés. Le dispositif Ségur continue de perturber l'équilibre social de nos établissements en créant des iniquités entre les professionnels.

Cette année 2023a permis la poursuite et la mise en place de nouvelles réflexions sur de nouveaux projets.

À ce titre :

- La poursuite des travaux de la cuisine centrale sur le site du Val d'Allier ;
- La poursuite du projet La création d'une résidence partagée en Résidence autonomie sur le site de Foch à LANGOGNE ;
- La poursuite des travaux de rénovations sur le site de Rosières ;
- La réalisation des travaux de la nouvelle unité sur le site du val d'allier pour accueillir les résidents les plus dépendants de l'Association.
- À noter que suite à la fusion entre l'association Résidence Saint Nicolas et l'Association Margeride Accueil sur St Alban en 2022 un gros travail a dû être accompli sur cette résidence et notamment sur le public accueilli afin de pouvoir espérer obtenir la transformation en résidence

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

autonomie en 2024.

- En 2022, l'association a accepté un leg pour un montant de 502 410€ auquel s'ajoute un terrain pour 21 460€ et impacte positivement le résultat comptable 2023

Cet exercice a permis un gros travail pour la mise en place du CPOM 43, diagnostic, tableau des objectifs et signature du contrat avec les deux autorités ARS AURA et Conseil départemental de Haute-Loire.

Sur le point comptable nous n'avons toujours pas reçu l'arrêté des comptes administratifs 2022 de tous les établissements sociaux et médico-sociaux à l'exception de ceux de Haute-Loire. Les résultats de l'exercice 2022 de ces établissements médico-sociaux n'ont donc pas pu être affectés. Ils sont enregistrés dans un compte « Résultat en attente d'affectation ».

3 – Règles et méthodes comptables

A – Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis conformément

Aux dispositions réglementaires en vigueur : selon le Règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence,

- Conformément aux hypothèses de base :
- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

créances immobilisées sont comptabilisées à leur coût historique.

C – CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

D – DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

E – PRODUITS EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

F – CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance ne sont composées que des charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur conformément au principe d'indépendance des exercices.

G – PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance ne sont composés que des produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur conformément au principe d'indépendance des exercices.

H – CHARGES A PAYER

Il s'agit des charges de l'exercice en cours dont la facture n'est pas encore parvenue.

I – PRODUITS A RECEVOIR

Il s'agit des produits de l'exercice en cours dont la facture n'est pas encore établie.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	129 887		8 808			138 695
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	129 887		8 808			138 695
CORPORELLES						
Terrains	336 180					336 180
Constructions sur sol propre	36 580 305		2 655 722			39 236 028
sur sol d'autrui	12 423					12 423
instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	1 566 050		113 530		64 370	1 615 210
Instal., agencement, aménagement divers	2 060 700		170 035		24 281	2 206 454
Matériel de transport	1 257 885		361 929		267 847	1 351 967
Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 779 907		349 088		59 840	3 069 154
Emballages récupérables et divers	194 876		15 740			210 617
Immobilisations corporelles en cours	3 736 599		3 734 333		2 939 273	4 531 660
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	48 524 926		7 400 378		3 355 611	52 569 692
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES	21 460					21 460
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	66 298					66 298
Autres titres immobilisés	1 567					1 567
Prêts et autres immobilisations financières	123 441		102 474		23 471	202 444
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	191 306		102 474		23 471	270 309
TOTAL	48 867 579		7 511 660		3 379 082	53 000 156

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres	107 864	11 542		119 406
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	107 864	11 542		119 406
CORPORELLES				
Terrains	83 426	1 439		84 865
Constructions sur sol propre	13 974 237	1 589 621		15 563 858
sur sol d'autrui	12 423			12 423
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	1 218 519	89 079	63 765	1 243 833
Autres instal., agencement, aménagement divers	1 460 234	110 723	20 700	1 550 256
Matériel de transport	1 009 235	98 754	238 516	869 473
Matériel de bureau, mobilier	2 039 649	204 925	53 067	2 191 508
Emballages récupérables et divers	181 505	4 995		186 500
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	19 979 227	2 099 536	376 048	21 702 715
TOTAL	20 087 091	2 111 078	376 048	21 822 121

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	60 490	31 837	28 652
	Autres immobilisations financières	141 954	141 954	
	Clients, usagers douteux ou litigieux	7 248	7 248	
	Autres créances clients, usagers	2 654 542	2 654 542	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 791	9 791	
	Impôts sur les bénéfices	1	1	
	Taxes sur la valeur ajoutée	776 455	776 455	
	Autres impôts, taxes versements assimilés	83 540	83 540	
	Divers	266 617	266 617	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	817 121	817 121	
Charges constatées d'avance	71 788	71 788		
TOTAL DES CREANCES		4 889 548	4 860 896	28 652
Prêts accordés en cours d'exercice		31 641		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		23 471		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	488	488		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	22 159 067	1 326 492	4 713 739	16 118 836
	Emprunts et dettes financières divers	9 005	9 005		
	Fournisseurs et comptes rattachés	923 921	923 921		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	934 178	934 178		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 318 557	1 318 557		
	Impôts sur les bénéfices	11 414	11 414		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	609 113	609 113		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	618 067	618 067		
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
Autres dettes	44 592	44 592			
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	5 589	5 589			
TOTAL DES DETTES		26 633 990	5 801 415	4 713 739	16 118 836
Emprunts souscrits en cours d'exercice		3 200 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		1 156 187			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

DETAL DES DETTES D'EMPRUNTS

LIBELLES	initial	01/01/2023	RBT 2023	31/12/2023	MOINS D'1AN	DE 1 A 5 ANS	+ DE 5 ANS
LANGOGNE	0	0	0	0	0	0	0
val d allier	5444523	1458940	125522	4561060	230459	811268	3519333
AUROUX	2100000	1514231	75250	1442270	81037	337671	1023562
EHPAD AUROUX	750000	658456	48710	610174	49563	200871	359740
PRADELLES	3155457	2429055	140678	2295361	148682	484121	1662559
ST ALBAN	1800000	1012500	90000	925812	93312	360000	472500
MONTFAUCON	2650000	2332000	106000	2240658	120658	424000	1696000
DG	153000	67899	15448	52481	15478	37003	0
BOISSET	5600000	4917935	182877	4764856	212866	694847	3857142
ROSIERES	6100000	5635685	371702	5282127	390169	1363958	3528000
TOTAL	27752980	20026701	1156187	22070519	1342224	4713739	16118836

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Charges à payer		1 769 683
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		88 553
<i>Sur emprunts auprès des établissements de crédit</i>	6 985	
<i>INTERETS COURUS SUR EMPRUNT</i>	3 312	
<i>INTERET S/ EMPRUNTS</i>	14 658	
<i>INTERET COURUS SUR EMPRUNT</i>	30	
<i>INT COURUS VAL ALLIER</i>	12 957	
<i>INTERETS S/ EMPRUNTS</i>	28 751	
<i>INTERETS COURUS SUR EMPRUNT</i>	3 289	
<i>INTERETS COURUS SUR EMPRUNT</i>	428	
<i>Int.courus / emp.ets crédit</i>	18 143	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		213 843
<i>FOUNISSEURS FACT NON PARVENU</i>	23 725	
<i>FACTURES NON PARVENUES</i>	22 738	
<i>FOURNISSEURS FACRUES NON PARVE</i>	46 556	
<i>FOUR. FACTURES A RECEVOIR</i>	3 828	
<i>FRS FACTURES A RECEVOIR</i>	3 676	
<i>FACT NON PARVENUES VAL ALLIER</i>	16 415	
<i>Fact.non parv. -Frss</i>	6 233	
<i>FACT NON PARVENU</i>	12 145	
<i>FACT A RECEVOIR BOISSET</i>	14 996	
<i>FOUNISSEURS FACT NON PARVENU</i>	15 040	
<i>Fact.non parv. -eHPAD</i>	12 808	
<i>Fact.non parv. -Frss - ROSIERES</i>	25 684	
<i>Fact.non parvenue</i>	10 000	
Dettes fiscales et sociales		1 467 287
<i>CONGES A PAYER LANGOGNE</i>	117 155	
<i>CONGES A PAYER PRADELLES</i>	72 149	
<i>CONGES A PAYER ST ALBAN</i>	119 917	
<i>CONGES A PAYER MONTFAUCON</i>	54 607	
<i>CONGES PAYES</i>	44 656	
<i>PROV CP</i>	49 593	
<i>CONGES PAYES ARDENNES</i>	10 152	
<i>CONGES PAYES BOISSET</i>	44 815	
<i>DETTES PROVS SUR C.P. AUROUX</i>	91 356	
<i>CONGES PAYES EHPAD</i>	38 012	
<i>C.P ROSIERES</i>	66 427	
<i>CONGES A PAYER</i>	10 830	
<i>SALAIRE A PAYER</i>	4 752	
<i>SALAIRE A PAYER MONTFAUCON</i>	5 310	
<i>PROVHRS A PAYER</i>	8 570	
<i>SALAIRES A PAYER</i>	618	
<i>SALAIRES A PAYER HEURES ET PREC BOISSET</i>	10 723	
<i>INDEMNITE DE PRECARITE + HRS</i>	18 722	
<i>SALAIRES A PAYER EHPAD</i>	7 375	
<i>CP HEURES ROSIERES</i>	9 559	
<i>INDEMNITE PRECARITE ET HEURES</i>	14 190	
<i>UNIFAF BOISSET</i>	15 663	
<i>CH. SOC. SUR CONGES LANGOGNE</i>	39 582	
<i>CH. SOC. SUR CONGES PRADELLES</i>	25 075	
<i>CH. SOC. SUR CONGES ST ALBAN</i>	42 261	
<i>CH. SOC. SUR CONGES MONTFAUCON</i>	20 639	

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2023

CH. SOC. S/ CONGES PAYES	16 862
CGES FISC SUR CP	16 496
CH.SOC / CP ARDENNES	3 898
CHARGES SOCIALES SUR CP BOISSET	17 576
CHARGES SOCIALES SUR C.P. AURO	31 875
CHARGES FISC SUR CP EHPAD	4 625
CHARGES SOCIALES SUR CP	3 623
CH. SOC. A PAYER PRADELLES	1 536
CH. SOC. A PAYER MONFAUCON	891
CHGES FISC SUR HRS	1 688
CH.SOC A PAYER ARDENNES	295
CGES FISC SUR HRS A PAYER BOISSET	4 192
CH. SOC. SUR PRECARITE	6 705
CHARGES FISC SAL A PAYER EHPAD	1 351
Org.soc.-Ch.à payer-Pr.à rec.	1 941
FORMATION PRADELLES	22 677
ARDENNES UNIFAF	3 762
FORMATION CONTINU EHPAD	11 412
FORMATION ROSIERES	23 588
CHES FISC SUR CP ARS	8 520
CGES FISC SAL A PAYER	1 319
CHARGES FISCALES SUR C.P.	15 945
CH FISC S/CP PRADELLES	9 077
CH FISC S/CP ST ALBAN	17 450
CH FISC S/CP MONTFAUCON	7 814
CH. FISC. S/ CONGES PAYES	6 462
CGES SOC SUR CP	6 413
CH FISC S/ CP ARDENNES	1 421
CHARGES FISCALES SU RCP BOISSET	4 944
CHARGES FISCALES SUR C.P.	12 347
CGES SOC SUR CP EHPAD	13 886
CHARGES FISCALES SUR CP	1 464
CH FISC S/ SALAIRES A PAYER	671
CH FISC CP ET SALAIRES A PAYER	316
CHGES SOC SUR HRS	584
CH.FISC S/SALAIRES A PAYER	88
CHGES SOCIALES SUR HEURES A PAYER	358
CGES SS SAL A PAYER EHPAD	3 931
CH FISC CP ET SALAIRES A PAYER	764
CH FISCALES S/PREC+HRS	2 646
CHARGES A PAYER ROSIERES	35 330
CHARGES SOCIALES SUR CP	25 473
CHARGES SOCIALES SUR CP ARS	3 993
FORMATION LANGOGNE	30 548
FORMATION VAL ALLIER	15 179
FORMATION AUROUX	26 827
PEEC LANGOGNE	8 976
PEEC VAL ALLIER ACTION LOGEMEN	4 432
PEEC BOISSET	4 439
PEEC AUROUX	7 993
IJ CCSS LANGOGNE	1 241
REMB IJ PERSONNEL	1 225
Indemnités journalières nettes	1 099
IJ BOISSET	40
IJ EHPAD	527
IJ ROSIERES	6 169
Indemnit_s journali_res n	7 913

Charges à payer

	Etat exprimé en euros	31/12/2023
<i>IJ CPAM AUROUX</i>	4 737	
<i>IJ CPAM</i>	427	
<i>UNIFAF MONTFAUCON</i>	17 041	
<i>FORMATION CONTINUE D.G.</i>	12 004	
<i>PEEC ST ALBAN</i>	8 208	
<i>PEEC MONTFAUCON</i>	5 028	
<i>INVEST. CONSTRUCTION D.G.</i>	3 355	
<i>EFFORT CONSTRUCTION</i>	955	

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Produits à recevoir		1 256 462
Autres créances		1 256 462
<i>AVOIR A RECEVOIR</i>	3 943	
<i>Produits à recevoir</i>	3 723	
<i>subvention a recevoir travaux</i>	12 500	
<i>Subventions d'exploitation</i>	254 000	
<i>PRODUIT A RECEVOIR</i>	850	
<i>PRODUITS A RECEVOIR LANGOGNE</i>	198 332	
<i>PRODUITS A RECEVOIR PRADELLES</i>	48 768	
<i>PRODUITS A RECEVOIR ST ALBAN</i>	175 240	
<i>PRODUITS A RECEVOIR MONTFAUCON</i>	21 476	
<i>PRODUITS A RECEVOIR D.G.</i>	5 000	
<i>PRODUITS A RECEVOIR VA</i>	23 086	
<i>PRODUITS A RECEVOIR ARDENNES</i>	39 830	
<i>BOISSET PRODUITS A RECEVOIR</i>	5 518	
<i>PRODUITS A RECEVOIR AUROUX</i>	182 075	
<i>PRODUIT A RECEVOIR EHPAD</i>	15 064	
<i>PROSUITS A RECEVOIR ROSIERES</i>	66 486	
<i>BPCE 3% 07-16 CREDIT COOP</i>	200 572	

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		5 589	5 589
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			5 589

--	--

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		71 788	71 788
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			71 788

--

Variation des Fonds Propres

	Fds propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1		Augmentation		Diminution ou consommation		Fds propres clôture 31/12/2023
	Montant	Montant	dont générosité du public	Montant	dont générosité du public	Montant	dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	437 075					10 275		426 800
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves statutaires ou contractuelles								
Réserves pour projet de l'entité	17 823 573	3 972 322				4 622 022		17 173 872
<i>dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôl.</i>	<i>17 234 350</i>	<i>3 567 044</i>				<i>4 120 446</i>		<i>16 680 948</i>
Autres réserves								
Report à nouveau	831 133	(5 104 635)		5 267 476				993 974
Report à nouveau des act. sociales et médico-sociales sous gestion contrôl.	291 801					1 932 810		(1 641 010)
Excédent ou déficit de l'exercice	(1 132 313)	1 132 313				982 796		(982 796)
<i>dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôl.</i>	<i>(1 112 206)</i>	<i>1 112 206</i>				<i>(1 003 644)</i>		<i>(1 003 644)</i>
Situation nette	18 251 268			5 267 476		7 547 904		15 970 840
Dotations consommables								
Subventions d'investissement	2 572 735			1 556 378		184 207		3 944 906
Provisions réglementées	1 192 284			41 212				1 233 496
TOTAL	22 016 287			6 865 066		7 732 110		21 149 242

Etat exprimé en euros

NOTE SUR FONDS PROPRES

Les mouvements de l'exercice sont essentiellement 2023 suivants :

- Le résultat 2023 pour -982795.81 € ;
- La dotation pour provision réglementées des plus-values nettes d'actifs immobilisés pour 41212 € provenant des produits financiers et des plus-values de cession d'immobilisations réalisés sur l'exercice 2022.

Variation des Subventions d'Investissement

Etat exprimé en euros	Subventions à la clôture 31/12/2022	Augmentation	Diminution	Subvention à la clôture 31/12/2023
Subventions d'investissement				
Subventions d'équipement	2 813 712	1 556 378	16 240	4 353 849
Autres subventions d'investissement				
Montant nominal	2 813 712	1 556 378	16 240	4 353 849
Quotes-parts virées au compte de résultat	240 977	167 967		408 944

L'Association a reçu des subventions d'investissements destinés au financement d'un ou plusieurs biens dont le renouvellement n'incombe pas à l'organisme. Les subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables sont inscrites au compte 13 « subventions d'investissements affectés à des biens non renouvelables » et sont reprises au compte de résultat au rythme de l'amortissement de ce bien.

Au 31/12/2023 le montant des subventions s'élève à 4353849 €. Le montant des subventions d'investissement a augmenté de +1556378€ par rapport à 2022 et une diminution de 16240€ qui proviennent des subventions pour l'ehpad d'Auroux.

Les reprises de subventions au résultat au 31/12/2023 s'élèvent à 408944 €. La variation sur l'exercice de 167967€ se compose de la quote-part virée au résultat pour 167967 €

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres	1 192 284	41 212		1 233 496
	PROVISIONS REGLEMENTEES	1 192 284	41 212		1 233 496
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations	{ <ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 			
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers	7 876	24 188	103	31 960
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	7 876	24 188	103	31 960
TOTAL GENERAL		1 200 160	65 400	103	1 265 457
Dont dotations et reprises	{ <ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		24 188	103	
			41 212		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

NOTE SUR LES PROVISIONS

- .

Les provisions réglementées de 1233496 € correspondent à :

- Des provisions réglementées sur plus-values de cessions d'actif pour 865119.06 € ;
- Des provisions réglementées sur produits financiers pour 368377.10 €

La dotation 2023 est de 41212 € . il a été décidé compte tenu du résultat de ne pas créer une provision sur les produits financiers sur cet exercice

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Fonds dédiés 0				
Cf.état Fonds dédiés	438 152	30 766		407 386
TOTAL	438 152	30 766		407 386

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Dons manuels	523 812	502 352		21 460
Total	523 812	502 352		21 460
Legs et donations Fonds dédiés issus d'un legs				
Total	523 812	502 352		21 460
TOTAL	523 812	502 352		21 460

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en euros

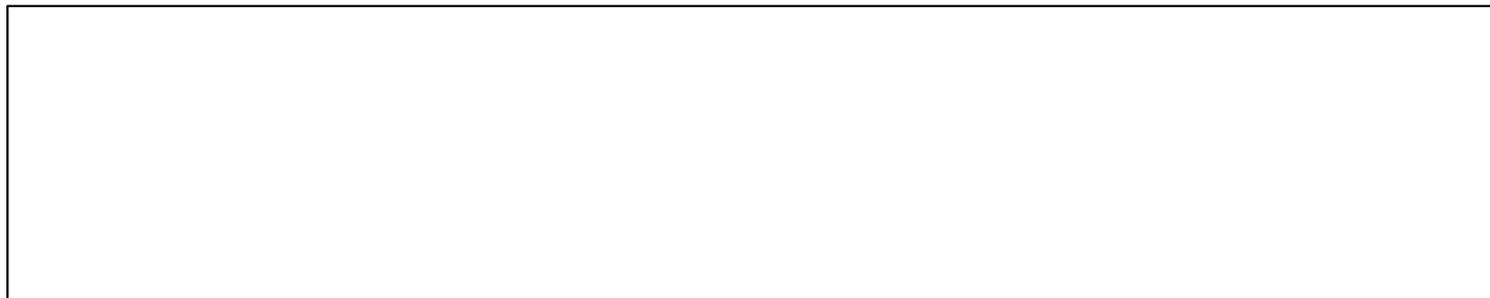
Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2023
Val d'Allier	HYPOTHEQUE	Crédit Foncier	1 458 939	1 365 417
Achat Pradelles	Privilège de prêteur de denier bat et Terrains	Crédit cooperatif	409 382	373 758
Travaux Pradelle	Caution conseil Départemental	Caisse des dépots auvergne	986 955	945 832
Travaux Pradelle	Caution Crédit Cooperatif Auvergne	Caisse des dépots auvergne	986 955	945 832
Achats Auroux	Caution Caisse épargne Languedoc	Caisse d'Epargne	1 514 231	1 438 981
Achats St Alban	Caution SOCAMA	Caisse des dépots Languedoc	1 012 500	922 500
BOISSET	Caution départemental CANTAL 50%	Caisse des dépots auvergne	2 480 000	2 400 000
BOISSET	Caution COM Chataigneraie	Caisse des dépots auvergne	2 480 000	2 400 000
Montfaucon	Caution 50% COM COM Montfaucon	Caisse des dépots auvergne	1 166 000	1 113 000
Montfaucon	Caution 50 % Conseil Départemental Haute-loire	Caisse des dépots auvergne	1 166 000	1 113 000
Rosières	Caution conseil Départemental Haute-Loire	La Banque Postale	2 800 000	2 688 000
Val d'Allier	Caution SOGAMA cuisine centrale	La Banque postale		1 881 600
Val d'Allier	Caution SOGAMA extention	La Banque postale		841 500
		TOTAL		

Effectif moyen

31/12/2023

Interne

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE		
	Cadres & professions intellectuelles supérieures	25
	Professions intermédiaires	
	Employés	361
	Ouvriers	
	TOTAL	385



ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

A – INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

L'engagement en matière d'indemnité de fin de carrière est calculé selon la méthode retenue pour cet engagement est la méthode Rétrospective Prorata Temporis.

Compte tenu des données de l'association et des hypothèses actuarielles retenues soit,

- Augmentation annuelle des salaires : 2,40% Constant
- Taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds : 3,77 % (inflation comprise).
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation retenu : 1 % constant
- Taux de charges sociales patronales : 60 % pour la catégorie Cadres et 45 % pour la catégorie Non Cadres
- Départ à l'initiative du salarié.
- Table de mortalité : TV 88/90.

	Engagements 31/12/2023	Nombre de salariés	Fonds Mutex	Fonds Dédiés
Ardennes	5592,00	6		
Association				
Auroux	131827,00	45	94068,3	34 057,00
Boisset	7732,00	36		
EHPAD Auroux	2555,00	18		
Langogne	105208,00	50	116129,74	116 914,00
Montfaucon	29066,00	29		56 000,00
Marpa	7636,00	6		
Pradelles	95121,00	37	139764,49	
Rosières	5445,00	33		
Siège	23439,00	15		
St Alban	169442,00	50	146732,26	81253
Val d'Allier	36432,00	28	56889,69	
Villa Margeride				
TOTAL	619495,00	353	553584,48	288224

NOTE SUR LE RESULTAT**A – CONCOURS PUBLICS**

Concours publics	Dotation 2023	Dotation 2022
Conseil départemental	20985962.28	21 189 200
ARS	3024302.05	2 882 375
Contributions + APL	1011628.13	
Total	25101733.32	24 071 575

B – Publication des rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants

En application des dispositions de l'article R. 314-59 du code de l'action sociale et des familles, nous vous informons que les rémunérations versées aux trois plus hauts cadres dirigeants sont de 222392.16 €.

C – CONTRIBUTION VOLONTAIRE EN NATURE

L'entité ne comptabilise pas les contributions volontaires en nature dont elle bénéficie, concernant principalement du bénévolat, car elle n'a pas mis en place de procédures visant à les recenser dans le but d'en permettre la valorisation. Ceci n'est pas essentiel à la compréhension de l'activité de l'association

D – RESULTAT 2023

Le résultat comptable de l'association est déterminé par différence entre les produits et les charges.

Le résultat comptable comprend :

- Le résultat définitivement acquis des activités en propre,
- Des résultats sous contrôle du tiers financeur. Les établissements, y compris le siège, sont sous contrôle des Agences Régionales de Santé (ARS) ou des Conseils Départementaux (CD) qui se prononcent sur l'opposabilité des dépenses et des ressources en application de l'article R.314-52 du C.A.S.F.

En ce sens, trois niveaux de résultats apparaissent :

- Le résultat comptable : respecte les principes et règles comptables en vigueur. C'est ce résultat qui, une fois consolidé, est certifié par les Commissaires aux comptes et approuvé par l'Assemblée Générale.
- Le Résultat administratif : correspond au résultat comptable auquel on ajoute ou retranche les éléments notifiés notifié par le financeur.
- Le résultat à affecter : reprend le résultat effectif auquel on retranche la dette des congés payés sur certains établissements financés par les Conseils Départementaux qui n'accepteront pas cette charge l'année de la provision, mais seulement l'année de la prise effective des congés. Ces « retraitements congés payés » sont sur chaque établissements sous contrôle.

Le résultat de l'association est issu de la compensation entre les excédents de certains établissements ou services avec les déficits de certains établissements ou services. Compte-tenu des modalités de financement utilisées et de l'indépendance de chaque établissement ou service, ces compensations ne peuvent exister de fait (hors périmètre CPOM). La distinction du résultat entre les budgets sous contrôle de la tarification et les budgets en gestion des fonds propres se répartit comme suit :

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT COMPTABLE GLOBAL DE L'ENTITE	2022	2023
RESULTAT COMPTABLE	-1132313	-982795.82
dont résultat effectif sous gestion propre	-20107	279089.39
dont résultat effectif sous gestion contrôlée	-1112206	-1261885.21

La perte de l'Association s'élève à 982795.82 € et se décompose comme suit :

	Résultat comptable	Exonérations ZRR	Résultat sans ZRR
Ardennes	-29978,41	5 566	-35 544
Association	435546,76		435 547
Auroux	-126049,76	101 620	-227 670
Boisset	-262177,7	0	-262 178
EHPAD Auroux	-191541,47		-191 541
Langogne	22002,13	131 553	-109 551
MARPA de St Alban	-138314,32		-138 314
Montfaucon	-201429,32	32 439	-233 868
Pradelles	-284421	63 838	-348 259
Rosières	106881,95	17 277	89 605
Siège	7984,5	16 107	-8 123
St Alban	-106202,44	111 117	-217 319
Val d'Allier	-196953,48	35 070	-232 023
Villa Margeride	-18143,05		-18 143
TOTAL	-982 796	514 587	-1 497 383

E – CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS**Charges et Produits Exceptionnels**

		Opérations Gestion	Opérations en capital	DAP Except.	Total
Charges Exceptionnelles	Ardennes	0	0		0
	Association				0
	Auroux	20050	4722	1641	26413
	Boisset	53246,26			53246,26
	EHPAD Auroux	164			164
	Langogne	10868,04	980,56	24082,68	35931,28
	Marpa	-5302			-5302
	Montfaucon			987,7	987,7
	Pradelles		3414	5000	8414
	Rosières			4600	4600
	Siège		27341	888	28229
	St Alban	156,63			156,63
	Val d'Allier			5000	5000
	Villa Margeride	15630			15630
TOTAL	94 813	36 458	42 199	173 470	

		Opérations Gestion	Opérations en capital	DAP Except.	Total
Produits Exceptionnels	Ardennes				0
	Association		2835		2835
	Auroux	17275	10 142		27417
	Boisset	29899,46	21 275		51174,56
	EHPAD Auroux	2778	115672		118450
	Langogne	15860,02	35 374		51234,12
	Marpa	682			682
	Montfaucon				0
	Pradelles		17 973		17973
	Rosières	119 471	4600		124071
	Siège		27341		27341
	St Alban	2012,67	4		2016,67
	Val d'Allier	197,6	9 588		9785,19
	Villa Margeride				0
TOTAL	188 176	244 804	0	432 980	